

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021**

Date de convocation : 14 Mai 2021

Lieu et heure de la réunion : la réunion s'est tenue à la salle du RDC de la mairie de MARSON à 20h30

Présents : Noel VOISIN DIT LACROIX, Danièle MICHEL, Annie WILK, Gérard HERMANT, Karine MUSART, Frédéric BOITEUX, Reine LE LUEL, Katia DAUTELLE, Jérôme MALLET

Absents excusés : Jean Philippe LEVEQUE qui a donné pouvoir à Reine LE LUEL, Anne Françoise VALLERY

Désignation du secrétaire de séance : Jérôme MALLET

1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du dernier conseil

Le conseil à l'unanimité des présents et pouvoir valide le compte rendu

2 - Carte communale

Intervention du président de la CCMC, Julien VALENTIN :

Objectifs : commenter et valider les réponses faites aux remarques suite à l'enquête publique
Cette intervention doit permettre aux élus de se prononcer sur les remarques et sur les réponses apportées par la CCMC et le cabinet conseil SAFER

A l'issue de cet échange, au vu des réponses apportées et compte tenu de l'impact du PETR et l'en cours du PLUi, le conseil valide les réponses apportées aux remarques

Cette approbation permet à la carte communale de poursuivre son parcours d'approbation. Dans le cas contraire, rien ne permet d'assurer que la commune puisse obtenir les mêmes surfaces en extension compte tenu de sa réserve en « dents creuses »

3 - Délibération autorisant Enedis à utiliser une voie communale

Enedis utilise le chemin de la Morellerie pour passer ses câbles. A ce titre, il passe une convention avec la commune

Le conseil à l'unanimité des présents et pouvoir accepte cette convention

4 - Délibération ouverture d'un poste d'employé d'entretien en remplacement du titulaire qui part en retraite

Actuellement, l'employé communal est en arrêt maladie et a programmé son départ en retraite début octobre

Les 3 communes ont décidé de lancer un recrutement en CDD pour le remplacement de l'employé en arrêt maladie et de le transformer ensuite en emploi durable

5 - Point sur les avancements de travaux en cours

Parc du Montier : travaux terminés sauf l'enduit sur le muret et l'arborisation qui sera faite à l'automne

Une plus-value de travaux (pose du jeu principal et fourniture des cailloux ronds) demandés par la commune a généré un avenant de 3 330 €. Par contre, la végétalisation du talus ne sera pas faite et entrainera une moins-value.

Réfection des voies communales :

La surface de voirie à reprendre (rabotage enrobé) est passé de 110 m² à 230 m², ce qui a généré un dépassement du devis initial qui passe de 8 000 € à 12 000 €.

Il était difficile de faire moins et tout n'a pas été repris, notamment le bas-côté des bandes de roulement !

6 - Remboursement de frais

Le conseil accepte de rembourser à Noel VOISIN 34,96 € pour l'achat de téléphone

7 - Demande subvention

L'ADMR sollicite la commune pour obtenir une aide. La commune aide FAMILLES RURALES très implantée pour un même service. Le conseil ne voit pas, pour le moment, l'utilité de cette demande et n'octroie pas d'aide

OXFAM France sollicite la commune pour un don. Cette association caritative organise des défis sportifs pour récolter des fonds. Un habitant de notre commune va relever ce défi sportif. Le conseil décide d'octroyer 25 € à OXFAM France

La commune a pour habitude d'aider les associations d'autres communes accueillant des habitants de Marson à hauteur de 25€ par participants

8 - Organisation des tours de garde des bureaux de votes

Mise en place du planning

9 - Dératisation, sollicitation de la CAMDA

Les interventions de la CAMDA sont payantes. Cette société interviendra pour la commune mais elle peut également intervenir chez les particuliers

Après débat, le conseil valide la prise en charge par la commune de l'intervention chez les personnes âgées (80 ans et plus).

La population sera informée de son passage et pourra venir en mairie solliciter une intervention sur leur propriété privée

[Tapez ici]

10 - Délibération validation de l'avenant du lot N°1

Une plus-value de travaux (pose du jeu principal et fourniture des cailloux ronds) demandés par la commune) a généré un avenant de 3 330 €

Le conseil valide cet avenant

11 - Informations et questions diverses

29 Mai : marché local organisé par les parents d'élèves de l'école ARC en Ciel de Marson

29 Mai : journée citoyenne. Thème retenu : entretien des puits

Rappel : mise en place d'une bicouche sur le chemin d'AF qui dessert les silos. La commune s'est engagée à participer à hauteur de 50% du montant avec un plafond d'aide de 3000 €

Les travaux pilotés par L'AF devraient se faire en juin

Prochain conseil le mardi 6 juillet 2021 à 20h30 dans la salle du rez de chaussée de la Mairie